

(N^o 207.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Heeren Arends, capitaine de navire à An- vers.

(Voir le N^o 118 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Juiste, en Hanovre, le 31 mars 1780. Il habite la ville d'Anvers depuis 1818, et navigue depuis lors de ce port sans interruption vers les pays lointains.

Les autorités consultées appuyent favorablement sa demande, qui a été prise en considération, par la Chambre des Représentants, à l'unanimité des 51 membres présents.

Il pourra jouir de l'exemption des droits d'enregistrement sur les naturalisations, dont le délai expire pour les capitaines de navire, le 21 juillet 1847.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.